

Programme 2010

Commentaires pédagogiques

Sous la direction de
Anne-Marie Hazard-Tourillon
Agrégee d'Histoire
Académie de Créteil (94)

Arlette Heymann-Doat
Professeure émérite de droit public
à l'université de Paris-Sud

par
Anne-Marie Hazard-Tourillon
Agrégee d'Histoire
Académie de Créteil (94)

Annie Lambert
Professeure agrégée d'Histoire-Géographie
Collège du Val de Rance, Plouër-sur-Rance (Côtes-d'Armor)

Éric Zdobych
Professeur agrégé d'Histoire-Géographie
Collège Jacques Offenbach, Saint-Mandé (Val-de-Marne)

Commentaire des nouveaux programmes d'Éducation civique

• La mise en oeuvre du programme : une architecture spécifique

L'entrée dans chacun des thèmes du programme s'effectue par l'analyse d'une situation particulière, « Étude » dans le cahier d'activités (étude de cas, situation-problème, fait de la vie quotidienne), qui met en évidence les contenus essentiels du thème. Ces contenus sont ensuite corroborés et nuancés par une contextualisation de la situation étudiée (les « Activités » dans le cahier d'activités), celle-ci étant enrichie par l'étude d'autres situations, actuelles et historiques (en France et ailleurs). L'ensemble éclaire le thème ; il est associé au droit qui légitime les situations étudiées et en fait de véritables outils d'éducation civique.

La démarche globale confronte les élèves à des situations particulières, leur associe des extraits de documents de référence, pour la plupart juridiques, dégage les notions clés, aboutit à la construction des connaissances à retenir sur les thèmes du programme.

• Les notions du programme d'Éducation civique de 5e

Le programme s'appuie sur les acquis de l'école primaire et de la classe de 6e. Il poursuit la construction de l'identité de l'élève et amène ce dernier à se confronter à la diversité humaine et à l'altérité. Il développe son sens de la responsabilité, pour devenir un citoyen autonome.

Les notions de diversité, d'égalité, de sécurité, et leur articulation, sont au cœur du programme. Elles conduisent à l'identification des valeurs essentielles qui permettent la vie en société.

La référence aux lois fait comprendre leur rôle de protection des biens et des personnes et fixent les cadres de la société.

• Les fondamentaux du programme :

– Partie 1 « Des êtres humains, une seule humanité » : Que signifie « être différents et égaux » ? Comment lutter contre les discriminations et le racisme ? Au cœur de la société, quelle est l'identité légale de chacun ? Quelles sont les multiples facettes de son identité personnelle ? Au final, comment « vivre ensemble » ?

– Partie 2 « L'égalité, une valeur en construction » : Comment la République a-t-elle progressivement imposé l'égalité ? Comment prend-elle appui sur la solidarité pour réduire les inégalités ? Quels droits permettent à tous d'être égaux ? Comment sont combattues les inégalités : par chacun ? par les services de l'État ? par les associations ?

– Partie 3 « La sécurité et les risques majeurs » : Face aux risques, quelles règles de sécurité doivent être respectées par chacun ? Comment chacun participe à la sécurité collective : le citoyen ? l'État ? les collectivités territoriales ?

– Partie 4 « Une action solidaire » : Quel engagement personnel dans une action de solidarité ? Quels contacts avec les acteurs concernés ? Quelle prise de responsabilité ?

Le programme d'Éducation civique et le Socle commun

L'enseignement de l'Éducation civique contribue à l'acquisition des grands domaines de compétences du Socle commun, spécifiquement les compétences sociales et civiques (domaine 6), l'autonomie et l'esprit d'initiative (domaine 7), la culture humaniste (domaine 5), la maîtrise de la langue (domaine 1).
